

**CONCESSION
de « CASE CINERAIRE »
dans le columbarium**

Concession N° 814

Le Maire de la Commune de Locmiquelic,

Vu la demande présentée par :

Madame BORGNIC Graziella

Né(e) le : 17/02/1981

A : HENNEBONT (Morbihan)

domicilié(e) : **102 Rue Dominique Le Garff LOCMIQUELIC (56570)**

et tendant à obtenir une concession de « CASE CINERAIRE » dans l'Espace Cinéraire à l'effet d'y déposer l'urne contenant les cendres de :

Monsieur FLAHAT Julien

D E C I D E

Article 1er – il est accordé, dans le cimetière communal au nom du demandeur susvisé :

- une concession pour une durée de **30 années**
- à compter du **6 mai 2026**

Article 2 – La concession est accordée à titre de :

- **concession achat,**

Article 3 – La concession est accordée moyennant la somme totale de :

- **neuf cent quarante euros**

A régler auprès du Centre des Finances Publiques, Trésorerie de Lorient, à réception d'un avis de sommes à payer.

Article 4 – Un exemplaire du présent document sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

L'acquéreur,



Fait en Mairie, le **7** mai 2026
Le Maire,

Éric PATUREL

